



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les organisations syndicales (CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA), réunies ce jour, condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre *a minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.

Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elles continuent à demander la mise en œuvre rapide de mesures de rattrapage.

Les organisations signataires réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.

Pour ce faire, elles appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves...

Fait à Paris, le 5 mai 2011

**Déclaration liminaire CTPS DI du 11 mai 2011**

Monsieur le président,

Nous avons fait le choix de participer à ce CTPS DI pour en dénoncer les conditions dans lesquelles vous le réunissez. Nous ne nous faisons aucune illusion sur son issue. Il s'agit avant tout pour l'administration de pouvoir ajouter une croix dans le tableau statistique des réunions institutionnelles avec les représentants des personnels. Voilà ce qu'est la réalité du dialogue social en douane : Un affichage statistique !

L'ordre du jour illustre parfaitement ce constat :

- Le point 1 présente l'ajustement des effectifs de référence 2011 à la DI de Montpellier. Hormis quelques commentaires dont nous vous ferons part, rien ne bougera sensiblement en matière d'effectifs dans notre DI par rapport aux tableaux que vous nous avez adressés.

Votre action s'inscrit dans le cadre de la politique régressive de l'emploi public que mène ce gouvernement, et qui ne laisse aucune place à la négociation, à quelque niveau que ce soit. Autant dire alors, qu'un échange de courrier suffisait grandement !

- Le point 2 présente la mise à jour du document unique (prévention des risques professionnels). Ce point mériterait selon nous, à l'appui du document récapitulatif, la rédaction d'une note de présentation des réalisations, des difficultés éventuellement rencontrées, des évolutions, apte à nourrir un début d'échange.

D'une façon générale, et cela ne se limite donc pas à la DI de Montpellier, le document unique de « prévention des risques professionnels » a été - et reste pour l'administration - un exercice imposé, contraignant.

La prévention des risques professionnels est loin d'être un exercice naturel en douane. C'est le constat que nous faisons à titre général. Il n'y a qu'à voir par exemple, avec quelle désinvolture la direction générale a traité le dossier des casques pour nos collègues motards, jusqu'à l'accident de Damien ROUILLIER.

- Enfin, votre troisième point s'inscrit dans la stratégie de communication de la direction générale, initiée dès la présentation de CAP 2012, dont le seul objectif est là aussi un affichage statistique : Tant d'agents ont participé, tant d'agents ont répondu ceci ou cela...

Quant aux réflexions exprimées par les agents qui ont participé aux ateliers que vous avez organisés, vous nous expliquerez comment le directeur général y prêterait plus d'attention qu'il n'en témoigne pour les propositions des organisations syndicales, représentantes légitimes de l'ensemble des personnels. FOUTAISE !

Cette stratégie, qui vise à créer l'illusion d'une administration à l'écoute des agents, presque individuellement, est grotesque. N'attendez pas de nous, une quelconque participation à cette mascarade de « préparation du prochain CPP ».

Ce point ne présente aucun intérêt dans l'ordre du jour d'un CTPS. La transmission des synthèses des ateliers se suffit par elle-même. Nous vous demandons donc de retirer le point 3 de l'ordre du jour.

Enfin, nous attirons votre attention sur l'état de dégradation du climat social, en douane et dans notre interrégion. Les personnels sont désabusés, inquiets pour leur avenir professionnel, individuel et collectif. Rien jusqu'ici ne permet de lever ces inquiétudes, que les récentes annonces en matière de politique salariale dans la fonction publique sont, au contraire, venues renforcer, toutes catégories d'agents confondues.

Nous rappelons d'ailleurs ici, que les huit organisations syndicales de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA) appellent tous les fonctionnaires à une journée d'action le 31 mai prochain, pour de véritables négociations sur un rattrapage du pouvoir d'achat, une revalorisation des grilles indiciaires et une autre politique salariale dans la fonction publique.

Voilà monsieur le président, dans quel état d'esprit le SNAD CGT a décidé de participer à ce CTPSDI.

Les représentants du SNAD CGT

**SOMMAIRE :**

- Page 1 : Communiqué inter-syndical 31 mai

- Page 2 : Déclaration préalable au CTPS/DI ... suivi du Compte-rendu ...

- Page 3 : Suite CR - Les brèves par J. Durand

- Page 4 : Appel pour le 31 mai

- Page 5 : suite et fin ...

**UN CTPS DI POUR RIEN ... OU SI PEU !**

Quand nous avons reçu la convocation au CTPS DI qui s'est tenu le 11 mai dernier à la DI de Montpellier, nous ne vous cachons pas que nous fûmes fort dubitatifs quand à son ordre du jour.

Trois points, trois malheureux points....

Était-ce bien utile de déplacer tant de monde pour entendre un rapport d'étape sur le document unique, une information sur les synthèses des « ateliers CPP » dans les deux directions de notre inter-région et enfin un ajustement des effectifs de référence sur la DI ?

Nous craignons juste de l'affichage, des moulinets dans le vide à la Sarkozy, et pour tout dire de nous ennuyer. Nous n'avons pas été déçus...

Après les déclarations liminaires des différentes OS (voir celle du SNADCGT ci-dessus) où certaines d'entre elles brillèrent plus par leur manque de clarté que par leur pertinence, le président de séance nous proposa d'approuver le PV du dernier CTPS... Approbation que l'administration avait omis de faire apparaître à l'ordre du jour !!

La prochaine fois peut être... sans rancune !

Le premier point portait sur l'ajustement des effectifs de référence. Le DI expliqua qu'il ne s'agit en fait que de transformations d'emploi de C en B ou de B en A ainsi que de transferts d'emploi.

Que la musique est douce.... les agents qui rament dans leurs services en sous effectifs non remplacés apprécieront !!

Les représentants du SNADCGT et d'autres OS interrogent ensuite le DI sur l'avenir des agents détachés à l'EPA Masse lorsqu'en 2013 la gestion sera transférée au niveau interrégional et non plus régional comme aujourd'hui, le tout à effectifs constants (2 agents pour gérer toutes les cités de Porta à la Grande Motte...).

Le DI reconnaît que la charge de travail sera importante mais que ce n'est pas de son ressort.

Par contre, et cela est du ressort de la DI, la question est posée de l'organisation « exotique » de la division de l'Hérault avec la création d'un poste d'adjoint SU du divisionnaire. Quand on parle d'errements locaux...

Mr SAVARY nous répond que cet adjoint sera chargé de coordonner et d'animer les brigades dans leur travail quotidien que ce soit sur les ports, les aéroports ou les autoroutes, le divisionnaire se concentrant sur l'importante réforme du dédouanement sur le port de Sète. Il en faut des cerveaux à la barre... certes, mais il y a de moins en moins de rameurs dans la chiourme ! Ne nous attardons pas sur le nouveau RR de Perpignan, qui vient de tellement loin...

La ficelle du string est un peu grosse comme dirait l'autre !

Nous nous interrogeons par contre sur les transformations d'emploi qui aboutissent à supprimer un agent de terrain (et donc un rameur) pour créer un agent d'encadrement (et donc un cerveau). Il y a des gens qui pensent, en douane...!!! Mais malheureusement, des gens qui font, il y en a de moins en moins ...!!!

Au moment du vote, les agents du SNAD refuseront de prendre part au vote : tout ceci étant de la cuisine (ndlr : pour ne pas dire davantage) interne qui n'intéresse personne !

Les second et troisième point portaient respectivement sur le bilan d'étape du document unique et les synthèses des « ateliers CPP ».

Pour le document unique, en fait de bilan, on pourrait plutôt parler du peu d'avancement de la réflexion et de la pauvreté des documents qui nous ont été présentés que nous regrettons et qui ne nous permet pas, comme nous le craignons, de lancer une réflexion de fond. Quand au troisième point, nous renvoyâmes la parité administrative à ses chères études et « synthèses » qui ne sont que prétextes à de futures compressions d'emploi et autres objectifs abracadabrantesques !

Les questions diverses furent enfin abordées ce qui nous permit un dialogue franc et constructif avec la parité administrative sur les vraies préoccupations des agents.

Le SNADCGT interrogea Mr PILLON sur la dernière note du CDU de Bourg Madame concernant les indispositions, qui lui fut lue. Sa réponse fut sans équivoque : « cette note est abrogée immédiatement ». Dont acte !

Le SNADCGT et d'autres OS exposèrent ensuite aux directeurs les difficultés des agents quand à la succession rapide des changements de réglementation et d'imprimés depuis le début de l'année : citons en vrac : le droit d'être entendu, la réforme de la retenue douanière, le nouveau 406, le nouveau 420D.... en attendant Aladin NG, GARBO SU, GARANCE , etc !!!

Le DI en convient mais n'est pas maître du rythme de ces réformes.

En résumé, « entre le droit d'être entendu et le droit au silence, on n'y entend plus rien »

La brigade de Narbonne va devoir encore attendre quelques temps ses nouveaux locaux en dur, faute de crédits. En attendant ce sera « algéco ». Les véhicules de service, eux, iront dans les garages de la gendarmerie... en attendant mieux.

Quand aux bâtiments de la DI, les travaux seront faits à minima, en attendant d'éventuels crédits....

Après avoir confirmé aux OS que les élections professionnelles en CAP et CT se tiendront vraisemblablement le 20 octobre, le président lève la séance. Les représentants du SNADCGT ...

## Les brèves :

### Bonne nouvelle :

Heureux veinards, sachez que le plafond d'assujettissement à l'ISF a été relevé à 1.3 millions d'euros de patrimoine, vous allez être 300000 à ne plus payer d'ISF ...Alors ... heureux ...? Vous n'êtes pas concernés ? dommage ..., sachez tout de même que les assujettis de la dernière tranche de l'ISF, (patrimoine > à 16 millions...), bénéficieront d'une réduction de près de 70%... merci qui ...???

### Re-bonne nouvelle :

Tous les bénéficiaires du RSA ont trouvé un travail ... soit 1,8 millions de foyer français qui ont trouvé un emploi ...!!! c'était la blague de L. WAUQUIEZ

### Gaz de Schistes :

Un lien vidéo fort instructif [ici](#) afin de mieux comprendre la destruction environnementale engendrée par l'appât du gain.

(vidéo par Université Montpellier2 - Géosciences)

Si vous voulez télécharger la plaquette de la présentation c'est [ici](#)

### Liberté ...:

Un groupe de députés européens baptisé LEWP (Law Enforcement Working Party) a commencé à travailler en secret sur un projet de loi dont l'objectif est de mettre en place un grand firewall européen. Ce projet de loi a pour but d'exclure d'Europe certains sites internet « considérés » comme illégaux. Tous les FAI devront alors se plier à cette loi et appliquer ce filtrage Européen.

La présidence Hongroise, connue pour sa grande mansuétude avec la presse contestataire (?!), étant à l'origine de ce projet de loi, disponible [ici](#) (en anglais)

On se rapproche à grands pas de la Chine ...!!!

A suivre de près ...

## URGENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

# le 31 mai, agissons dans l'unité !

**En raison des choix désastreux du gouvernement, la situation salariale dans la Fonction publique atteint un niveau inégalé de dégradation.**

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le Medef va amplifier cette baisse.

Et pourtant, contre toute logique, le gouvernement s'efforce de faire croire que sa politique salariale garantirait le pouvoir d'achat des agents. Cette affirmation baroque est démentie chaque mois au bas de nos fiches de paie et régulièrement contredite par les chiffres officiels !

Le dernier *Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique* établit qu' **en 2008, compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen dans la Fonction publique territoriale a baissé de 0,6% par rapport à 2007** (primes et promotions comprises). De même, l'INSEE estime que **le salaire moyen dans les administrations publiques a baissé de 0,1% en 2010 et qu'il sera en baisse de 0,9% à la mi-2011.**

La vérité, c'est que la politique salariale du gouvernement ampute notre pouvoir d'achat, et qu'elle nie le principe de carrière et la notion même de reconnaissance des qualifications.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, en annonçant une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz. Or, ce dont les salariés, aussi bien du





privé que public, ont besoin, ce n'est pas de primes sous conditions, c'est d'une augmentation générale des salaires pérenne et conséquente.

La posture de ce gouvernement est parfaitement cynique quand il demande aux «acteurs sociaux» de négocier et mettre en place cette prime dont pas une organisation syndicale ne veut, et qu'il annonce, dans le même temps, la congélation des salaires des fonctionnaires pour 2011 et 2012 !

Face à cette situation, les organisations syndicales de la Fonction publique, réunies le 5 mai dernier, ont dans leur ensemble réaffirmé fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi **les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :**

- Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.

**Pour ce faire, les organisations syndicales de la Fonction publique CGT CFDT FO FSU UNSA Solidaires CFTC et CGC appellent l'ensemble des agents à se mobiliser fortement le**

**mardi 31 mai** prochain, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves...

«En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout» Albert CAMUS

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom :

Prénom :

Service :

Indice :

Adresse :

Ville :

Telephone :

Signature :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical - 244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1